

STRATÉGIE DE DÉSENDETTEMENT DES PPTE

Bulletin d'information du Programme de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Stratégie de la Dette



Debt Relief International

	Sommaire	Page
Calendrier de la réduction de la pauvreté : au-delà de l'allègement de la dette		2
Expériences d'un conseiller à long terme sur la gestion de la dette		4
Initiative PPTE : progression des pays et statut des DSRP (mai 2001)		6
Ateliers lusophone et anglophone sur les négociations		8
Formation des formateurs		9
Activités du PRC de février à septembre 2001		10
Amélioration du transfert des données issues de CS-DRMS		11
Development Finance International : un programme en pleine expansion		11
Questions techniques		12

Numéro 8, 2e trimestre 2001

CALENDRIER DE LA RÉDUCTION DE L'ALLÈGÈMENT DE LA DETTE

En 2001, les avancées de l'Initiative PPTE ont accusé un net ralentissement par rapport au rythme trépidant de 2000. Cela est dû en partie par le fait que la plupart des intéressés se soient rendus compte qu'il faudra bien plus qu'un simple allègement de la dette pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté fixés pour 2015.

Progression de l'Initiative PPTE

La nouvelle analyse des Institutions de Bretton Woods indique l'ampleur de l'allègement assuré au titre de l'Initiative PPTE. Les 22 pays ayant atteint leurs points de décision fin 2000 recevront 20,3 milliards de \$EU d'allègement de la dette en VA au titre de l'Initiative, ou bien une réduction d'environ 34 milliards de \$EU s'il est prévu une assistance au titre de mesures traditionnelles d'allègement de la dette, ainsi que des gages supplémentaires d'annulation par les gouvernements créanciers (4,3 milliards de \$EU). Les 10 autres pays qui n'ont pas encore bénéficié de l'allègement pourraient aspirer à recevoir jusqu'à 10 milliards de \$EU de l'Initiative PPTE et 29 milliards de \$EU au total. L'allègement du service de la dette nominale s'élève à 34 milliards de \$EU pour les 22 pays, soit 53 milliards de \$EU si l'on inclut l'allègement hors PPTE. Les prochains pays éligibles pourraient recevoir 17 milliards de \$EU de l'Initiative PPTE et 41 milliards de \$EU au total. Tant le ratio VA sur exportations que celui du service de la dette aux exportations seront diminués de moitié, une fois la moyenne établie pour tous les PPTE. Néanmoins, les ratios moyens service de la dette/recettes budgétaires ne tomberont sous la barre des 10 % qu'en 2005 alors que, comme indiqué dans le dernier numéro, plusieurs PPTE connaîtront dans les prochaines années des pics du service de la dette qui excéderont le ratio de 13 % considéré viable par DRI. L'Initiative PPTE, ainsi que le nouvel essor donné par les gouvernements des PPTE et des donateurs à la réduction de la pauvreté, provoquent également une augmentation considérable des dépenses orientées vers la pauvreté, de 5,8 % à 7 % du PIB sur les 22 pays (même si cela dissimule des variations individuelles de 3 % à 22 % du PIB). Les pays redoublent leurs efforts pour réaliser le suivi des dépenses, en coopération avec la société civile, afin de s'assurer que ces dépenses atteignent les populations pauvres et qu'elles ont les répercussions désirées sur la réduction de la pauvreté¹. Certains pays devront pourtant accélérer considérablement ces efforts de dépenses, tout en les complétant par une aide supplémentaire au titre de programmes de donateurs afin de les rendre possibles, s'ils veulent diminuer de moitié leur niveau de pauvreté

à l'horizon 2015. L'allègement de la dette ne peut apporter à lui seul les ressources financières suffisantes pour atteindre les objectifs de 2015. Aucun nouveau pays n'a atteint son point de décision ou d'exécution au cours du premier trimestre 2001. Cela est dû en partie au fait que nombre des 19 pays restants participent ou aient récemment mis fin à des conflits intérieurs ou transfrontaliers, et en partie au fait qu'en 2001, certains gouvernements du G7 et sociétés civiles (au Nord comme au Sud) aient relâché leur pression pour que 20 pays atteignent leurs points de décision d'ici la fin 2000. Comme l'indique le tableau des pages 6-7, il est prévu que le Tchad atteindra son point de décision pendant le trimestre en cours et l'Éthiopie au prochain trimestre, alors que la République centrafricaine et la Sierra Leone devraient le faire d'ici la fin 2001. En revanche, les points de décision du Burundi, des deux Congo, de Myanmar, de la Somalie, du Soudan et du Togo pourraient être retardés jusqu'à 2002 et plus tard, en raison de conflits intérieurs et/ou transfrontaliers. Le Ghana devrait atteindre son point de décision prochainement. Le nouveau gouvernement ghanéen, sous la conduite du Président Kufuor, a pris la courageuse décision de postuler à l'allègement au titre de PPTE, surmontant ainsi les craintes antérieures que cela ne nuise à l'accès du pays aux marchés des capitaux internationaux et ne réduise les flux d'aide japonais. Le pays pourrait recevoir environ 2,1 milliards de \$EU d'allègement de la dette, ce qui pourrait se traduire par près de 200 millions de \$EU par an d'épargne budgétaire, à investir pour la réduction de la pauvreté et sur l'abaissement du déficit budgétaire et du niveau de la dette intérieure. Cela bénéficiera au secteur privé en rétablissant la stabilité macro-économique². De surcroît, quelques autres pays exclusivement AID, tels que les Comores et l'Érythrée, ont commencé à se profiler comme de nouveaux bénéficiaires potentiels de l'Initiative PPTE. D'autre part, l'Angola, le Kenya, le Vietnam et le Yémen continuent à être classifiés comme « viables après application des Termes de Naples » (bien que seul le Yémen ait bénéficié des conditions des flux de Naples), alors que le Laos a décidé de ne pas postuler à l'allègement au titre de PPTE. Une étude de 5 républiques de la CEI exclusivement AID, réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale, a également révélé que ces pays sont confrontés à de lourds fardeaux de la dette, particulièrement sur le plan budgétaire, et que si les tendances macro-économiques sont orientées à la baisse, plusieurs de ces pays pourraient avoir besoin d'un traitement de flux et de stock au titre des Termes de Naples, alors que la République du Kirghizstan risque d'avoir besoin d'un traitement comparable à PPTE pour être viable. Le Nigeria et le Zimbabwe restent des pays dont le niveau de revenus justifierait le statut de pays exclusivement AID, mais qui pourraient bien se révéler viables après application des Termes de Naples.

Certains créanciers offrent une assistance provisoire à la plupart des pays qui ont atteint leurs points de décision, bien que le fastidieux processus de négociation avec tous les créanciers retarde considérablement l'allègement pour certaines administrations débitrices trop limitées. Les mesures prises par le Club de Paris afin de recourir à des précédents et d'assurer l'allègement par « cahier des charges » pour les pays dont la dette est réduite (par ex. São Tomé et Príncipe) constituent des signes positifs que les négociations peuvent être simplifiées. Des pays tels que la Bolivie, le Guyana et le Mozambique, qui ont bénéficié du traitement de stock de Lyon lorsqu'ils ont atteint leurs points d'exécution au titre de PPTE I, ne verront pas leur allègement complété au titre de Cologne avant leur point d'exécution (le Mozambique bénéficie déjà d'un moratoire sur le service). La Guinée se rendra au Club de Paris en mai. Les plus grandes institutions multilatérales se sont mises d'accord sur leurs procédures d'allègement, tandis que le financement et les négociations avancent pour la plupart des débiteurs et que des progrès ont été réalisés lors de l'assemblée annuelle de la BID qui s'est tenue à Santiago en mars, sur le financement d'assurances d'allègement auprès des créanciers multilatéraux de la région d'Amérique latine. Au 18 avril 2001, les accords de la Banque africaine de développement avec 10 pays étaient sur le point de s'achever. Quelques institutions créancières régionales plus réduites débattent encore actuellement de la manière d'assurer l'allègement. Le principal problème qui subsiste concerne les gouvernements créanciers non membres du Club de Paris. Le FMI et la Banque mondiale estiment que certains créanciers, représentant environ 40 % de la dette hors du Club de Paris, ont accepté d'assurer une assistance comparable à PPTE. Certains autres discutent activement avec les Institutions de Bretton Woods sur la manière d'assurer l'allègement (voir page 12 pour en savoir plus sur l'allègement assuré par les créanciers non membres du Club de Paris). Un autre problème de moindre importance concerne la dette commerciale. Bien que la plupart de la dette commerciale des PPTE ait été (ou sera bientôt) apurée par rachat ou opérations de désendettement de type Brady, certains créanciers refusent toujours de participer à ces opérations et ont même, au fil des années, poursuivi les débiteurs en justice afin d'obtenir le remboursement total de la dette. Dans ces circonstances, le gouvernement débiteur doit faire preuve de beaucoup de courage et d'adresse juridique pour demander à ne payer que les termes qui sont comparables à PPTE. La communauté internationale doit, pour sa part, s'impliquer davantage en faveur des PPTE en les aidant à solliciter la participation des créanciers.

Pays sortant de conflit

Comme indiqué précédemment, la plupart des pays qui n'ont pas encore atteint leurs points de

¹ Voir *Tracking of Poverty Reduction Expenditure in HIPC's*, FMI/Banque mondiale, disponible sur le site Internet du FMI sur www.imf.org

² Le site Internet de JubileePlus offre un débat intéressant sur le Ghana et l'Initiative PPTE, assuré par des auteurs ghanéens, sur www.jubileeplus.org

LA PAUVRETÉ : AU-DELÀ DE

décision ne font qu'émerger de situations de conflits (ou s'y trouvent encore). Quelles mesures sont prises pour accélérer la réintégration des pays sortant de conflit dans le système financier international ? Des efforts considérables sont en cours en la matière, en vue d'obtenir des points de décision PPTE plus rapides, un bilan de l'approche de l'AID concernant le financement de la reprise post-conflit, ainsi que des offres de fonds par les donateurs visant à subventionner les remboursements d'intérêts de façon que les pays les plus pauvres puissent accéder aux ressources post-conflit du FMI dans des conditions comparables à celles de la FRPC, ou encore en vue de programmes accélérés d'assistance technique destinés à établir des programmes de réduction de la pauvreté et à améliorer la gestion de la dette. DRI contribue à cette démarche depuis longtemps en donnant la priorité aux pays sortant de conflit – s'agissant d'une des premières organisations internationales à revenir en République du Congo, en Éthiopie et en Guinée-Bissau au terme de leurs conflits – et en continuant à collaborer activement avec ces pays, ainsi qu'avec l'Angola, le Rwanda, la Sierra Leone et le Togo, tout en préparant une mission au Burundi prochainement.

Maintien de la viabilité à long terme de la dette

Le dossier préparé par le personnel du Fonds monétaire et de la Banque mondiale en mars 2001³ a très bien dévoilé les grands risques qui pèsent sur la viabilité de la dette à long terme des 22 pays ayant déjà atteint leurs points de décision. Il a démontré que cela dépendra de la mise en œuvre de politiques approfondies en faveur de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté et d'une meilleure administration. Cela dépendra aussi d'une gestion saine des dettes existantes et nouvelles ; d'un financement concessionnel suffisant de la part de la communauté internationale ; et de la lutte contre les chocs issus de l'économie mondiale.

Le dossier n'a pas proposé de solutions aux problèmes de financement, mais la communauté internationale progresse en la matière. Sur le plan de l'amélioration de la gestion de la dette, DRI participe aux efforts internationaux visant à adapter aux besoins des PPTE les directives des Institutions de Bretton Woods sur la gestion de la dette, en réalisant une série d'études de cas destinées à orienter les PPTE et à identifier les mesures prioritaires nécessaires pour améliorer leur gestion de la dette. Ces efforts se poursuivront à l'occasion du prochain séminaire du Pôle Dette BEAC/BCEAO, consacré aux Meilleures pratiques institutionnelles en faveur de la gestion de la dette, qui se tiendra à Ouagadougou le 21 mai.

Il convient toutefois que la communauté internationale contribue de manière déterminante à une gestion de la dette responsable, en

assurant un financement concessionnel suffisant et en limitant rigoureusement ses nouveaux prêts non concessionnels. On constate une réactivation croissante des flux d'aide, mais à 0,24 % du PNB de l'OCDE en moyenne, ces opérations demeurent bien en-deçà de l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations unies. En outre, beaucoup trop d'aide bénéficie encore aux pays moins pauvres, en vue d'une assistance d'urgence ou de post-conflit, ou bien est liée à des projets d'infrastructures qui favorisent les exportations des pays développés, au lieu d'encourager des stratégies soutenues de réduction de la pauvreté. Trop d'aide demeure liée aux exportations d'un pays ou se trouve autrement enrayée par des limites d'acquisition ou autres. Les Institutions de Bretton Woods, les organismes des Nations unies ainsi que les donateurs de même opinion exercent une pression croissante sur les autres bailleurs de fonds pour qu'ils prennent plus au sérieux la quantité et la qualité de leur aide et qu'ils contribuent de façon significative à la réduction de la pauvreté dans le monde.

Le gouvernement du Royaume-Uni se trouve à la tête d'efforts visant à restreindre les prêts non concessionnels destinés à des projets très productifs et a parrainé un séminaire présidé par DRI avec la participation de la société civile, ainsi qu'une conférence de hauts fonctionnaires de l'OCDE sur cette question à Londres les 14 et 15 mars⁴. Les exportateurs de l'OCDE, ainsi que les institutions financières, continuent néanmoins à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils garantissent ou octroient de nouveaux financements non concessionnels de crédit à l'exportation.

Malheureusement, les progrès se révèlent nettement moindres en matière de protection des pays les plus pauvres contre les chocs extérieurs. L'initiative de l'UE consistant à ouvrir ses marchés à toutes les exportations « autres que des armes » en provenance des pays les moins développés est extrêmement positive, mais il convient de l'étendre à tous les pays pauvres et d'y faire participer d'autres pays développés à travers le G7 et l'OMC. Les initiatives internationales visant à encourager la gestion des risques liés aux produits de base en fonction du marché (tant au niveau international que national) par le biais de la couverture de risques et de dérivés semblent progresser trop lentement. L'Agence du Commonwealth pour la gestion des catastrophes prévoit des assurances contre les chocs liés au climat, mais elle exclut les sécheresses et changements climatiques à long terme. Aucun effort n'a été accompli pour créer de nouvelles structures au sein du FMI, afin de protéger les plus pauvres des chocs ou de subventionner les remboursements d'intérêts liés à des structures existantes, même si le FMI peut moduler l'accès au titre de la FCRP afin de contribuer à combler les déficits de financement. Le nouveau guichet de l'UE, dénommé

« Enveloppe B », offre de meilleures possibilités de compensation contre les chocs. Cependant, comme l'aide d'autres programmes de donateurs et les prêts supplémentaires des institutions multilatérales, cette enveloppe devra être versée bien plus rapidement et automatiquement que par le passé, si elle veut assurer un financement suffisamment rapide pour empêcher les chocs d'enrayer la progression vers les objectifs de développement international (que les Nations unies appelle également objectifs de développement du millénaire). La campagne internationale en faveur d'un allègement de la dette accrue, particulièrement auprès des créanciers multilatéraux, se poursuit grâce au travail des organisations qui ont succédé à Jubilé 2000, telles que Drop the Debt et le Jubilee International Movement for Economic and Social Justice. Drop the Debt a récemment produit des rapports qui indiquent que, en termes comptables, davantage d'allègement pourrait être possible sans (selon l'expression que Basil Mramba, ministre des Finances tanzanien, a utilisée récemment à Washington) « tuer la poule aux œufs d'or » – c'est-à-dire sans fermer les institutions ni limiter gravement leur capacité à octroyer de nouveaux prêts⁵. Le Jubilee International Movement for Economic and Social Justice, ainsi que JubileePlus, continuent à faire campagne en faveur d'une annulation totale de la dette, sur le principe d'une justice économique et sociale internationale⁶. Ces propositions ne s'appuient toutefois sur aucun consensus politique, notamment parce que les créanciers et débiteurs se rendent compte que la lutte contre la pauvreté devra clairement dépasser le cadre du simple allègement de la dette. La réduction de la pauvreté ne peut dépendre du niveau d'endettement des pays à la fin 2000 (et donc des montants largement différents qu'ils peuvent consacrer à la réduction de la pauvreté par suite de l'allègement de la dette). Si nous voulons atteindre les objectifs de développement du millénaire pour tous les pays à l'horizon 2015, nous aurons besoin d'encore plus d'aide, d'un meilleur accès au commerce, d'une gestion améliorée des emprunts et des prêts, ainsi que d'une protection contre les chocs extérieurs. Pourtant, nous n'avons pas du tout quantifié le financement qui est réellement nécessaire pour atteindre les objectifs du millénaire – que ce soit à partir de sources extérieures ou des propres ressources du pays. Il est vital que les organismes des Nations unies (en coopération avec les Institutions de Bretton Woods et d'autres organisations indépendantes) calculent ces besoins en financement et les présentent à la communauté internationale lors de la prochaine assemblée annuelle FMI/Banque mondiale et du Sommet PPTE/Nations unies sur le financement pour le développement, de façon que nous puissions déterminer clairement si ces objectifs sont réalistes et accélérer nos efforts pour mobiliser les fonds nécessaires.

³ Voir *The Challenge of Maintaining Long-Term Debt Sustainability*, FMI/Banque mondiale, disponible sur le site Internet www.imf.org

⁴ Voir le rapport de séminaire intitulé *Productive Investment and Debt Sustainability in Poor Countries*, disponible auprès du Ministère des Finances britannique ou de DRI.

⁵ Voir *Reality Check*, rapport disponible sur www.dropthedebt.org

⁶ Voir la rubrique *World News* du site Internet de JubileePlus sur www.jubileeplus.org

EXPÉRIENCES D'UN CONSEILLER À LONG TERME SUR LA GESTION DE LA DETTE

À la fin de 1997, une mission DRI d'évaluation de la demande s'est rendue à São Tomé et Príncipe (STP), ainsi qu'en Guinée-Bissau (GUB). La mission a conclu que, pour que ces deux pays puissent bénéficier pleinement de l'allègement de la dette envisagé au titre de l'Initiative PPTE, il était urgent d'améliorer leur capacité de gestion de la dette. Sur la demande de ces gouvernements, un conseiller en renforcement des capacités a été sélectionné afin de travailler sur ces deux pays. Étant donné la situation relativement analogue de STP et de la GUB en termes de gestion de la dette, DRI a conçu un programme permettant au conseiller de passer six mois dans chaque pays. L'Agence suédoise pour le Développement international (SIDA) a financé la partie du programme concernant la GUB, alors que DRI s'est chargé de la partie concernant STP. Le programme a commencé en février 1998 et je suis reconnaissant d'avoir été choisi pour occuper ce poste de conseiller résident. Mon implication avec ces deux pays remonte au début des années 90 alors que je travaillais à la Banque mondiale et, même après mon départ pour d'autres divisions de la Banque mondiale, j'ai toujours veillé à rester au courant de la progression de ces pays au fil des années. En outre, le renforcement des capacités dans les deux pays constituait, depuis le début, la grande priorité du programme de conseil.



Atelier sur la stratégie nationale du désendettement de la Guinée-Bissau

J'avais déjà participé à des activités de formation, mais je dois avouer que le renforcement des capacités s'est révélée l'une des opérations les plus agréables et enrichissantes que j'ai jamais réalisées. J'en ai apprécié chaque jour et chaque expérience. En dépit de leur situation analogue, les deux pays occupaient une position très différente au sein de l'Initiative PPTE. La Guinée-Bissau avait satisfait les objectifs globaux du programme du FMI en place à l'époque et s'appêtait à atteindre son point de décision au milieu de 1998. São Tomé ne faisait en revanche qu'entrer dans la phase initiale de l'Initiative PPTE. En fin de compte, en raison du conflit civil qui a éclaté en Guinée-Bissau au milieu de l'année et du traitement accéléré dont a bénéficié São Tomé l'année dernière, ces deux pays ont atteint leurs points de décision à peu près en même temps (fin 2000).

Guinée-Bissau

Le conflit civil qui a éclaté à Bissau a empêché le programme de se poursuivre comme prévu et l'a retardé jusqu'en 1999, année de son redémarrage sous forme de missions à court terme. Le conflit a eu d'énormes répercussions. Il a ravagé l'infrastructure du pays, interrompu l'activité économique et ramené les finances publiques plusieurs années en arrière en termes de recettes et d'exportations. Un gouvernement de transition a été formé en 1999, tandis qu'un nouveau gouvernement démocratique était élu à la fin de la même année. Du fait qu'il y a eu trois gouvernements en trois ans, le programme de renforcement des capacités a donc progressé moins facilement et plus lentement que prévu. En ce qui concerne la dette, étant donné que la Guinée-Bissau disposait de l'un des pires indicateurs du monde en la matière, l'une des premières priorités du programme consistait à établir une base de données fiable qui permettrait



Juan Carlos Vilanova, Conseiller en gestion de la dette auprès de la Guinée-Bissau et de São Tomé et Príncipe

aux gouvernements d'analyser les chiffres de leur dette et servirait à en calculer l'impact sur l'économie, ainsi qu'à négocier avec les IBW. Le logiciel Sygade de la CNUCED était déjà en cours d'installation dans le pays et l'un des éléments de ma mission consistait à en coordonner différentes parties, afin de veiller à ce que la base de données soit prête à temps pour les négociations de 1998. Le système ayant malheureusement été gravement endommagé (par une grenade) au cours du conflit dans le pays, nous avons dû attendre que la situation politique nous permette de le réinstaller. En attendant, une base de données a été créée sur Excel en contactant les différents créanciers, afin de concilier toutes les informations de prêts. La base de données était également reliée à un tableur au format Debt-Pro™, de manière à utiliser ce logiciel au cours des négociations avec les IBW.

Observations de M. Rui Duarte Barros Ministre des Finances, Guinée-Bissau

Cela fait plus de cinq ans que notre gouvernement a commencé à coopérer avec DRI. Au fil de ces cinq années, notre pays a fortement bénéficié de l'expérience de DRI en ce qui concerne la gestion de la dette et l'Initiative PPTE.

En 1998, mon pays s'appêtait à atteindre son point de décision lorsqu'un conflit civil a éclaté en Guinée-Bissau. DRI a repris son programme de renforcement des capacités au ministère des Finances immédiatement après le conflit. Cette organisation était présente dans le pays par le biais d'un conseiller en renforcement des capacités, qui a travaillé sur la base de données, formé le

personnel aux grandes questions liées à la dette, renforcé le Comité de suivi de la dette, contacté nos donateurs et élaboré des stratégies à court et moyen terme afin de réduire la dette. La partie du programme concernant le renforcement des capacités, notamment en matière d'AVD, a revêtu une importance particulière et a débouché sur une excellente participation de l'équipe de Bissau aux ateliers sur l'AVD, tant au niveau national que régional.

La coopération entre DRI et le gouvernement de la Guinée-Bissau s'est révélée très vaste et a couvert des domaines autres que la dette, tels que les programmes de réduction de la

pauvreté et les projections macro-économiques. En outre, le pays a également saisi l'opportunité offerte par les activités de DRI de partager ses expériences et de tirer les enseignements de celles d'autres pays, notamment avec les pays lusophones et de notre sous-région, tout en intégrant notre équipe au programme régional piloté par le Pôle-Dette BEAC/BCEAO.

La Guinée-Bissau a déjà atteint son point de décision et met actuellement en œuvre son programme de réduction de la pauvreté. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur DRI pour nous aider dans nos futurs besoins de développement.

Le processus de conciliation de toute base de données s'avérant très lent, il est encore en cours pour les pays hors OCDE.

En GUB, les compétences techniques et de négociations se sont révélées relativement développées, du fait que certains membres du personnel avaient déjà pris part aux négociations du Club de Paris. Afin d'améliorer les capacités du ministère tout en étoffant et en approfondissant ses connaissances, le gouvernement a mis sur pied un programme de formation. Celui-ci a débuté par une analyse des données élémentaires liées aux prêts, couvrant l'organisation et la classification des données de la dette, l'analyse de la dette et enfin la réorganisation de la dette, ainsi que l'Initiative PPTE, y compris les traitements du Club de Paris. Le personnel travaillant sur la dette s'est fortement investi dans la formation, qui comprenait des mises en pratique concrètes en matière d'élaboration de la base de données et de préparation en vue des ateliers régionaux et nationaux sur l'AVD organisés par DRI.

Au niveau institutionnel, le ministère des Finances gère la dette extérieure. Nous visions à organiser le département de la dette, afin de créer des parcours professionnels clairs ainsi que des responsabilités différentes pour le personnel. Dans ce but, nous nous sommes mis d'accord sur le cahier des charges et la description des responsabilités pour tous les postes. Afin d'encourager la coopération entre les différentes institutions publiques, nous avons renforcé le Comité de suivi de la dette en nommant un secrétaire et en tenant des réunions régulières, de même qu'en établissant des ordres du jour et des comptes rendus, tout en mettant en œuvre un suivi. Pendant le conflit, alors que le pays se réorganisait, nous nous sommes heurtés au manque de ressources pour assurer le service de la dette, de même qu'à la réduction des versements de la part des institutions multilatérales, du fait des arriérés accumulés au cours du conflit. L'année précédant le renforcement des capacités, la Guinée-Bissau avait mis sur pied un Fonds de la dette multilatérale, afin de canaliser les dons des bailleurs de fonds vers le service de la dette multilatérale. Nous avons travaillé ensemble en vue de renforcer les relations entre le FDM et les donateurs. Un bulletin d'information trimestriel a été lancé et distribué aux différents bailleurs de fonds via Internet. Nous nous sommes également mobilisés pour recueillir davantage de fonds, afin d'apurer les arriérés et d'accroître le nombre de donateurs participants. Ces efforts ont porté leurs fruits, en permettant l'apurement des arriérés à l'occasion du Point de décision en 2000.

São Tomé et Príncipe

La dette de São Tomé est certes réduite selon les critères internationaux, mais elle représente le fardeau le plus lourd du monde sur l'économie nationale. Il n'empêche que la base de données de ce pays s'est révélée analogue à celle de la Guinée-Bissau. L'installation du logiciel a posé moins de problèmes, mais une erreur de système l'a mis hors d'usage après son installation. La base de données de São Tomé étant relativement réduite du fait qu'elle ne contient pas plus de 75 prêts, l'élaboration d'une base provisoire dans Excel s'est révélée moins compliquée qu'à Bissau. La base de données ainsi créée, reliée à Debt-Pro™, a permis de produire des tableaux ainsi que des indicateurs, afin d'aider le pays lors de ses négociations avec les IBW et le Club de Paris. Les compétences en matière de négociations étaient moins développées à STP qu'à Bissau, du

Observations de M. Adelino Castelo David Ministre de la Planification et des Finances, São Tomé et Príncipe

São Tomé et Príncipe est un petit pays dont la dette extérieure, relativement réduite selon les critères internationaux, se situe autour de 290 millions de \$EU. Cela représente néanmoins un fardeau démesuré pour l'économie du pays, à tel point qu'en 1998 São Tomé possédait l'un des pires indicateurs de dette du monde. Dans le but d'améliorer ses capacités de gestion de la dette et de mieux réussir ses négociations en vue de réduire cette dernière, le gouvernement a prié DRI d'apporter une assistance technique, particulièrement dans les domaines du renforcement des capacités, des dispositions institutionnelles et législatives, ainsi que des négociations avec le FMI et la Banque mondiale. DRI soutient également le pays en organisant des séminaires tant au niveau national qu'au sein de la diaspora lusophone, qui ont fortement bénéficié à nos effectifs techniques en leur permettant de travailler sur les grandes questions liées à la dette. DRI a également appuyé le gouvernement à l'occasion de ses premières négociations avec ses créanciers du Club de Paris, en canalisant

l'allègement de la dette vers des programmes de réduction de la pauvreté et en établissant des contacts cruciaux avec d'autres pays et institutions, afin de partager nos différentes expériences. J'ai participé personnellement aux réunions du Réseau ministériel PPTE et du Comité consultatif du PRC PPTE, organisées par DRI, deux tribunes indispensables pour transmettre les opinions des PPTE à la communauté internationale concernant l'Initiative PPTE, la réduction de la pauvreté et nos besoins en renforcement des capacités. São Tomé doit encore relever de nombreux défis avant de pouvoir bénéficier pleinement de l'allègement de la dette prévu au titre de l'Initiative PPTE. Dans un avenir proche, nous souhaitons négocier de nouveau avec nos créanciers du Club de Paris, multilatéraux et hors OCDE, poursuivre l'installation de la base de données et renforcer nos institutions. Sur cette note, j'aimerais remercier DRI d'avoir prêté son appui à São Tomé, en espérant pouvoir compter sur son assistance pour les défis futurs.

fait que le pays n'avait jamais participé au Club de Paris. Le gouvernement a donc établi un programme de formation destiné au personnel du ministère des Finances et de la Banque centrale, en mettant l'accent sur les négociations, avec d'excellents résultats en matière de participation et d'assiduité.

La Banque centrale de STP se trouve traditionnellement au cœur de la gestion de la dette. L'un des acquis du programme a consisté à aider le ministère des Finances à renforcer ses capacités. La coopération entre les deux institutions a donc continué à croître une fois le programme terminé, ce qui fait qu'elles partagent désormais les responsabilités de la gestion de la dette. Afin de coordonner les différents départements, nous avons contribué à créer un Comité de gestion de la dette, en préparant un décret qui est passé vers la fin du programme. Bien que le comité ait bénéficié de la même formation, il reste nécessaire d'en renforcer les procédures afin de le transformer en outil important pour le gouvernement en matière de dette extérieure. L'un des grands succès du programme de renforcement des capacités a consisté à sensibiliser davantage le secteur politique aux questions de gestion de la dette. À STP, le programme est devenu un sujet important dans toutes les réunions d'information des institutions ministérielles. En GUB, il compte désormais parmi les principales préoccupations du ministère. Depuis 1998, cet engagement politique s'est traduit par la participation réussie de ces pays aux ateliers sur l'AVD, ainsi qu'aux séminaires sur les négociations de la dette organisés par DRI, de même que par les discussions positives qu'ils ont tenues avec les IBW et le Club de Paris. En revanche, ces deux pays doivent continuer à renforcer leurs Comités de gestion de la dette et montrer davantage de dynamisme lors des négociations de leur allègement PPTE et des futures aides. Il convient de veiller particulièrement



Boca de Inferno, São Tomé et Príncipe

à achever l'installation des bases de données Sygade. Tant la Guinée-Bissau que São Tomé et Príncipe ont certes progressé en matière d'amélioration de leurs capacités de gestion de la dette, mais le chemin reste semé d'embûches. L'un des défis les plus importants à relever par les deux pays consiste à remplir les conditions nécessaires à l'anticipation des points d'exécution et à démontrer qu'ils peuvent canaliser rapidement l'ensemble de l'épargne réalisée au titre de l'allègement PPTE vers des dépenses en faveur de la réduction de la pauvreté. Connaissant les dirigeants politiques, ainsi que les techniciens actifs dans les différents services et le besoin flagrant de dépenses accélérées en matière de réduction de la pauvreté dans les deux pays, je ne doute pas qu'ils sauront relever ce défi. Ma mission ayant pris fin en octobre 2000, je n'en reste pas moins attentif aux progrès de ces deux pays et je me réjouis d'avoir pris part à ce programme, qui a permis à chacun de s'épanouir au niveau professionnel et personnel. Je reste admiratif devant l'attachement des deux gouvernements à améliorer leurs capacités de gestion de la dette, même dans des situations très difficiles. Ni le point de décision, ni le point d'exécution ne mettront fin à mon désir d'épauler ces deux pays autant que possible dans leurs efforts.

INITIATIVE PPTE PROGRESSION DES PAYS ET STATUT DES DSRP (mai 2001)

Pays

Pays ayant déjà atteint leurs points de décision/d'exécution au titre de PPTE I

	PPTE I		PPTE II	
	Décision	Exécution	Décision	Exécution
Bénin	7/97	inéligible	7/00	4e trim. 2001
Bolivie	7/97	7/98	1/00	2e trim. 2001
Burkina Faso	9/97	6/00	6/00	4e trim. 2001
Côte d'Ivoire	3/98	9/00	4e trim. 2001	2003-4
Guyana	12/97	6/99	11/00	4e trim. 2001
Mali	9/98	9/00	9/00	2002
Mozambique	6/98	6/99	4/00	2e trim. 2001
Sénégal	7/97	inéligible	6/00	2002
Ouganda	4/97	4/98	2/00	4/00

Pays ayant atteint ou devant atteindre leurs points de décision au titre de PPTE II

	Document PPTE préliminaire	PPTE II	
		Décision	Exécution
Angola	Aucun calendrier actuel		
Burundi	2001	2002	2004-5
Cameroun	6/00	10/00	2002-3
Congo (Rép.)	2001	2002	2003-4
Congo (Rép. dém.)	Aucun calendrier actuel		
Éthiopie	1998	3e trim. 2001	2003-04
Gambie	11/00	12/00	2002-03
Ghana	2001	2001	2002-03
Guinée	12/99	12/00	2002-3
Guinée-Bissau	1998	12/00	2002-3
Honduras	12/99	7/00	2002-3
Kenya	Aucun calendrier actuel		
Laos	Aucun calendrier actuel		
Liberia	Aucun calendrier actuel		
Madagascar	2001-02	12/00	2003-04
Malawi	8/00	12/00	2002-03
Mauritanie	1/99	1/00	2002-03
Myanmar	Aucun calendrier actuel		
Nicaragua	10/99	12/00	2002-03
Niger	4e trim. 2000	12/00	2003-04
Nigeria	Aucun calendrier actuel		
Rép. Centrafricaine	2001	4e trim. 2001	2003-04
Rwanda	1/99	12/00	2003-04
São Tomé & Príncipe	2000	12/00	2003-04
Sierra Leone	2001	2001	2003-4
Somalie	Aucun calendrier actuel		
Soudan	Aucun calendrier actuel		
Tanzanie	9/99	4/00	4e trim. 2001
Tchad	7/00	5/01	2002-03
Togo	2001-02	2002	2004-5
Viêt-nam	Aucun calendrier actuel		
Yémen	Aucun calendrier actuel		
Zambie	8/00	12/00	2002-3

Sources : DRI, Banque mondiale & FMI

Progression de l'Initiative PPTE

Situation (PD = point de décision, PE = point d'exécution)	Statut DSRP/Calendrier
Bénéficie d'un allègement provisoire. Choc des exportations de coton.	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001
Retard supplémentaire du point d'exécution, peut-être jusqu'au 2e trim. 2001. Aucun allègement provisoire du service de la dette entre PD et PE.	DSRP définitif présenté aux IBW en avril 2001
Mise en œuvre des seuils de déclenchement de PE en cours. Choc des exportations de coton.	DSRP définitif en cours de mis en œuvre, publié en mai 2000
Instabilité politique et bilan ont retardé le Point de décision de PPTE II.	DSRP-I en préparation pour le 4e trim. 2001
S'approche du PE PPTE II, ne bénéficie pas de l'allègement provisoire du Club de Paris.	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001
Progression vers PE PPTE II. Problèmes de comparabilité avec les créanciers hors du Club de Paris.	DSRP définitif en préparation pour le 3e trim. 2001
S'approche du PE II, a bénéficié d'un moratoire sur le service dû au Club de Paris.	DSRP définitif en préparation pour le 2e trim. 2001
Bénéficie d'un allègement provisoire partiel en attendant de mettre un terme aux accords bilatéraux. Une mission du FMI vérifie que les conditions de la FRPC sont respectées.	DSRP définitif en préparation pour 2002
Difficultés persistantes à obtenir des conditions comparables auprès de certains créanciers hors du Club de Paris. Choc des exportations de café.	DSRP définitif en cours de mis en œuvre, publié en mars 2000
L'AVD préliminaire fait apparaître des ratios inférieurs aux seuils PPTE.	DSRP-I en préparation pour le 3e trim. 2001
Négociations avec le FMI en vue d'un crédit post-conflit d'urgence.	DSRP-I en préparation pour 2002
Mise en œuvre des accords du Club de Paris et longue liste de seuils de déclenchement pour PE.	DSRP définitif en préparation pour 2002
Négociations inachevées sur la FRPC, l'accord sur la gestion des recettes du pétrole constituant la question décisive.	DSRP-I en préparation pour le 3e/4e trim. 2001
Négociations en cours avec le FMI pour une d'assistance post-conflit	Aucun DSRP en cours
Élaboration d'un bilan au titre de la FRPC, PD possible au 3e trim. 2001, selon le document PPTE préliminaire approuvé.	DSRP définitif en préparation pour 2002
Allègement provisoire du Club de Paris nécessaire.	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001
Le nouveau gouvernement a pris une décision sur PPTE, préparation pour l'AVD définitive en vue du PD en 2001.	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001
Préparation en vue des négociations du Club de Paris (Cologne) en mai 2001, problèmes de comparabilité avec les créanciers hors du Club de Paris.	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001
Mise en œuvre des accords du Club de Paris et des seuils de déclenchement du PE.	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001
Achèvement des négociations sur l'allègement provisoire, négociations du nouvel accord FRPC pendant mise en œuvre des seuils de déclenchement du PD.	DSRP définitif prêt, doit être soumis aux IBW au 3e trim. 2001
L'AVD préliminaire fait apparaître des ratios inférieurs aux seuils PPTE. Rééchelonnement des arriérés au Club de Paris	DSRP définitif en préparation pour le 2e trim. 2001
Le gouvernement a décidé de ne pas postuler à l'allègement PPTE	DSRP-I en préparation pour le 2e trim. 2001
Aucun programme du FMI actuellement	Aucun DSRP en cours
Le Club de Paris a accepté d'offrir les Termes de Cologne en mars 2001.	DSRP définitif en préparation pour 2002
Négociation des accords bilatéraux du Club de Paris, problèmes de comparabilité des conditions offertes par les créanciers hors du Club de Paris.	DSRP définitif en préparation pour 2002
Mise en œuvre d'une longue liste de seuils de déclenchement destinés au PE flottant, y compris l'objectif visant à réduire la pauvreté d'un tiers.	Mise en œuvre du DSRP définitif, présenté au 1er trim. 2001
Aucun programme du FMI depuis 1981-82, aucun prêt de la BM depuis 1987	Aucun DSRP en cours
Doit bénéficier de l'allègement provisoire du Club de Paris en attendant les négociations sur le nouveau programme FRPC avec le FMI.	DSRP définitif en préparation pour le 3e trim. 2001
Préparation d'une proposition visant l'apurement des arriérés de la dette intérieure. Davantage d'aide au titre de programmes est nécessaire	DSRP définitif en préparation pour 2002
Rayé de la liste des PPTE, mais désormais pays exclusivement IDA. Le Club de Paris a offert les Termes de Houston	Aucun DSRP en cours
Programme entériné en janvier 2001, élaboration d'un bilan pour PD	DSRP définitif pour le 4e trim. 2001
Espère bénéficier dès que possible de l'allègement provisoire du Club de Paris.	DSRP définitif en préparation pour 2002
Le Club de Paris a accepté, en principe, d'assurer un allègement provisoire au titre des Termes de Cologne	DSRP définitif en préparation pour 2002
Une mission du FMI sur le terrain prépare le document préliminaire sur le PD	DSRP-I en préparation pour le 2e trim. 2001
Aucun programme du FMI actuellement	Aucun DSRP en cours
Aucun programme du FMI actuellement	Aucun DSRP en cours
Mise en œuvre des conditions flottantes du PE PPTE, problèmes de comparabilité de l'allègement assuré par les créanciers hors du Club de Paris	Mise en œuvre du DSRP définitif, publié au 3e trim. 2000
Met en œuvre les actions essentielles au PE flottant	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001
Aucun programme du FMI depuis 1998	DSRP-I en préparation pour le 4e trim. 2001
L'AVD préliminaire fait apparaître des ratios inférieurs aux seuils PPTE	DSRP-I en préparation pour le 2e trim. 2001
L'AVD préliminaire fait apparaître des ratios inférieurs aux seuils PPTE.	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001
Anticipation supplémentaire de l'allègement obtenue auprès du FMI, problèmes avec les créanciers hors du Club de Paris.	DSRP définitif en préparation pour le 4e trim. 2001

ATELIERS LUSOPHONE ET ANGLOPHONE SUR LES NÉGOCIATIONS

Dans le sillage des précédents ateliers consacrés aux négociations, DRI a organisé deux autres ateliers sur ce thème : le 1er atelier lusophone, destiné à trois pays (Angola, Guinée-Bissau et São Tomé et Príncipe), qui s'est tenu à Lisbonne du 19 au 24 février ; et le 2e atelier anglophone, organisé en coopération avec le MEFMI et destiné à six pays (Guyana, Malawi, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe), qui s'est tenu à Lusaka du 23 au 28 avril.

À l'instar des ateliers antérieurs sur le même thème, les pays ont simulé des négociations « en direct » avec leurs créanciers les plus difficiles, à l'aide de leurs propres données et documents. Ils ont établi des rapports sur leur stratégie de négociations nationale en identifiant leurs objectifs d'allègement créancier par créancier, ce qui les orientera tout au long des phases ultérieures de la démarche PPTE. Les pays ont également été formés de façon à pouvoir calculer si les résultats des négociations remplissent les normes d'allègement au titre de PPTE, à l'aide du logiciel Debt-Pro™.

Comme toujours, la méthodologie de l'atelier a été adaptée aux besoins des pays concernés. Par exemple, pendant l'atelier lusophone, l'Angola souhaitait se concentrer sur la renégociation de sa dette commerciale ; pendant l'atelier anglophone, l'Ouganda souhaitait analyser comment assurer la viabilité de sa dette après son point d'exécution au titre de PPTE II,



Ci-dessus : 1er Atelier lusophone sur les négociations. Ci-dessous : 2e Atelier anglophone sur les négociations.

tandis que le Zimbabwe souhaitait explorer ses perspectives en matière d'apurement des arriérés, puis la réduction de sa dette dans le contexte de ses meilleures relations avec la communauté financière internationale. Les autres pays se trouvent tous entre leurs points de décision et d'exécution au sein de l'Initiative PPTE et ont donc simulé leurs négociations en cours, ainsi que celles qui se produiront au point d'exécution.

Au fur et à mesure que les pays progressent dans l'Initiative PPTE, il importe de souligner combien ils peuvent tirer profit de l'échange

mutuel d'informations au sujet des nouveaux précédents créés lors de leurs négociations. Parmi les éléments clés ayant émergé lors des ateliers, on trouve les suivants :

Allègement provisoire accru de la part des institutions multilatérales

Cela comprend l'annulation de jusqu'à 100 % du service de la dette par la Banque africaine de développement et la Banque mondiale en faveur de la Guinée-Bissau, parce que cela était nécessaire pour atteindre l'objectif global en VA, en vue de l'allègement ; et la contribution par le



Formation des Formateurs

FMI de 75 % de son allègement PPTE en VA pendant la période intérimaire, en faveur de la Zambie, afin de surmonter un pic de remboursement du service de la dette au Fonds pendant la période intérimaire.

Nouveaux précédents concernant l'allègement assuré par les créanciers hors OCDE

Ces précédents englobent la décision par la Chine d'annuler 100 % de la dette « pré-date butoir » et de type APD pour tous les pays africains ayant entretenu de bonnes relations politiques avec la Chine (bien que celle-ci refuse de traiter la dette commerciale récemment contractée) ; confirmation que les Fonds koweïtien et saoudien prévoient désormais de participer à PPTE dans des conditions comparables au Club de Paris ; et davantage de flexibilité de la part des créanciers d'Europe orientale.

Clarification des méthodes japonaises d'annulation de la dette

Dans tous les cas, le gouvernement débiteur doit rembourser le service de la dette dû, avant de bénéficier d'un allègement de la dette. Le mode d'allègement va du moins flexible, qui consiste par exemple à exporter des biens japonais aux PPTE, à hauteur de la valeur du service de la dette remboursé ; jusqu'au plus flexible, qui consiste par exemple, et sans que cela ne lie le Japon, à virer les dons sur un compte débiteur afin de rembourser le pays pour des importations déjà acquises.

En dépit des mesures positives prises par plusieurs créanciers, les ateliers ont mis en lumière une fois de plus que les PPTE eux-mêmes doivent encore beaucoup négocier afin d'obtenir l'allègement maximal auquel ils ont droit au titre de l'Initiative PPTE. Même l'Ouganda, pays le plus avancé dans la démarche PPTE, s'est heurté à de grandes difficultés pour obtenir un allègement de la part de ses créanciers hors OCDE : bien qu'il ne rembourse pas ces créanciers, l'accumulation des arriérés qui leur sont dus accroît la VA de leur dette, ainsi que les ratios de viabilité de l'Ouganda. Les PPTE ont donc salué l'intention de DRI de faciliter un réseau de représentants officiels des PPTE sur Internet, afin de poursuivre les échanges d'informations concernant la réussite des négociations, ce qui aidera tous les pays à se désendetter le plus possible et à maximiser leur épargne en faveur de la réduction de la pauvreté.

L'un des principaux buts du PRC PPTE consiste à transmettre les capacités et responsabilités aux organisations régionales telles que le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, le CEMLA, le MEFMI et le WAIFEM. Dans le cadre de ce processus, DRI et le MEFMI tiendront un atelier mixte de formation des formateurs en juin 2001, au cours duquel les experts régionaux du MEFMI initieront leurs collègues régionaux aux compétences requises pour former d'autres analystes en stratégie de désendettement nationale et pour conduire des ateliers de stratégie nationaux. En vue de cet atelier de Formation des formateurs, DRI a accueilli sept experts de la région MEFMI (Mosito Khethisa, Lazarus Kamanga, Patrick Malambo, Charles Abuka, Johnson Nyella, Simon Namagoa et Ben Botolo), qui ont renforcé leurs compétences techniques en matière d'analyse de viabilité et de réduction de la dette, tout en se familiarisant avec les principales fonctions liées à la gestion des tâches techniques et des séances plénières

qu'impliquent les ateliers stratégiques nationaux.

Outre le perfectionnement de leurs compétences techniques, les experts régionaux du MEFMI ont préparé des supports supplémentaires, afin de rendre les manuels d'AVD encore plus faciles à utiliser, pour qu'ils puissent servir à la fois de manuels de formation lors des ateliers nationaux et de documents à consulter par les représentants des pays lors de leur analyse de viabilité nationale. Les nouveaux manuels d'AVD seront testés à l'occasion du prochain atelier de Formation des formateurs. Les experts élaboreront également des manuels de dépannage destinés aux formateurs et identifieront les problèmes susceptibles de survenir lors de l'établissement de stratégies visant à réduire la dette et la pauvreté, ainsi que des moyens de les résoudre. L'ensemble de ces ressources sera disponible dans la rubrique privée du site Internet de DRI au troisième trimestre 2001.

Site Internet de DRI

Les rubriques du site Internet de DRI réservées aux membres sont désormais en ligne et offrent des informations techniques plus détaillées aux gestionnaires de la dette des PPTE.

Inscrivez-vous sur <http://www.dri.org.uk> pour recevoir vos codes d'accès personnels, ainsi que des mises à jour régulières des nouvelles publications par courrier électronique.



ACTIVITÉS DU PRC DE FÉVRIER À SEPTEMBRE 2001

Le PRC a continué à renforcer les capacités de gestion de la dette des PPTE entre février et mai, en organisant des missions, ainsi que des rencontres de formation au niveau régional et national. Parmi les activités réalisées, citons les suivantes :

- **1er Atelier régional lusophone sur les négociations**, qui s'est tenu à Lisbonne du 19 au 24 février (voir page 8).
- **Mission de suivi en Guinée**, qui s'est déroulée du 5 au 10 mars à Conakry, afin d'aider à préparer une analyse de viabilité de la dette en vue des Réunions du Club de Paris. Un groupe de 15 représentants officiels a participé à l'exercice et a reçu une formation, assurée par quatre experts de DRI, sur les AVD, le Club de Paris, ainsi que l'utilisation de Debt-Pro™. Le rapport de mission a mis en lumière les principales questions liées à la mise en œuvre de l'Initiative PPTE, ainsi qu'à l'amélioration de la gestion de la dette.
- **2e Atelier régional anglophone sur les négociations**, organisé avec le MEFMI à Lusaka, en Zambie, du 23 au 28 avril (voir page 8).
- **Mission de suivi en Éthiopie**, qui s'est déroulée du 30 avril au 5 mai à Addis-Abeba. Cette mission a aidé une équipe nationale constituée de 15 représentants officiels issus du ministère des Finances, du ministère du Développement économique et de la Coopération, ainsi que de la Banque nationale d'Éthiopie, à actualiser leur AVD et à dresser le bilan de leurs DSRP-I. L'atelier a confirmé l'éligibilité de l'Éthiopie à l'Initiative PPTE renforcée, tout en consolidant davantage la capacité de l'équipe nationale à se préparer en vue d'une mission définitive liée au document du point de décision. L'équipe a préparé un rapport destiné aux dirigeants concernant les principales questions liées au point de décision, ainsi que les façons de maximiser l'allègement de la dette au titre de PPTE.
- **Atelier national sur la stratégie de désendettement de la République du Congo**, qui s'est tenu à Brazzaville du 15 au 25 mai et au cours duquel les 34 participants ont préparé un rapport sur la stratégie nationale de désendettement. L'atelier était organisé conjointement avec le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, en anticipation d'un programme potentiel du FMI et d'un point de décision en 2002.
- **Mission de suivi en Gambie**, qui s'est déroulée du 16 au 25 mai et qui a contribué à préparer les dirigeants de la Gambie aux négociations d'allègement de la dette au titre de PPTE. Pour cela, elle a aidé une équipe nationale à transférer ses données de CS-DRMS vers Debt-Pro™ à l'aide du lien récemment amélioré (voir article page 11), à calculer les répercussions des conditions d'allègement offertes par différents créanciers sur la viabilité de la dette du pays, ainsi qu'à rédiger un rapport sur les stratégies de négociations destinées à la maximiser

l'allègement au titre de PPTE.

- DRI a continué à assurer une formation approfondie en matière de renforcement des capacités, ainsi que des conseils techniques en gestion et stratégie de la dette, par l'intermédiaire du **Conseiller sur la gestion de la dette au Honduras et Nicaragua** (financé par le Secrétariat d'Etat suisse à l'Economie). Ces deux pays ayant désormais atteint leurs points de décision, les deux missions restantes seront axées sur la consolidation des accords d'allègement de la dette au titre de PPTE (notamment celle du Nicaragua envers le Club de Paris), ainsi que sur la formation du personnel et l'achèvement des manuels de gestion de la dette pour les deux pays.
- **Projet consultatif en stratégie de désendettement et renforcement des capacités du Rwanda** (cofinancé par DFID et SIDA), qui a commencé officiellement fin février et renforcera les capacités du Rwanda en matière de gestion de la dette pendant une année. Les deux premières missions (en février et avril, de 4 semaines/personne chacune) ont concerté le programme de travail avec les dirigeants pour toute la durée de la mission et ont aidé à clarifier les responsabilités ainsi que les structures de coordination des organes publics. Elles ont également formé le personnel (dont quelques nouveaux membres) des bureaux de gestion de la dette relevant du ministère des Finances et de la Banque nationale concernant l'interprétation de prêts, l'enregistrement de la dette, le Club de Paris et l'Initiative PPTE, afin de les préparer à une formation plus poussée en matière d'analyse et de stratégie de la dette, prévue plus tard dans l'année.
- **Consultations avec les institutions financières internationales**: elles ont continué sur la progression du PRC et les possibilités de coordination. Les réunions avec le Secrétariat du Commonwealth, qui se sont tenues le 26 février à Londres, ont permis d'échanger les programmes de travail et d'examiner la coopération entre plusieurs pays, ainsi que sur les liens CS-DRMS/Debt-Pro/DSM+ (voir article page 11). Les réunions avec le PNUD, qui se sont tenues le 8 mars à New York, ont consolidé les contacts déjà établis et ont permis de concerter une coopération plus étroite lors des rencontres au niveau des pays, ainsi qu'une nouvelle représentation au Comité consultatif du PRC.
- **Transfert au MEFMI**. Ce transfert a continué à s'accélérer (voir articles page 9 concernant la Formation des formateurs et page 8 concernant l'atelier anglophone sur les négociations). Il vise à établir un groupe complet d'experts régionaux formés dans tous les aspects de l'analyse de la stratégie de désendettement, dans tous les États PPTE membres d'ici le troisième trimestre 2001, afin que ces experts puissent former leurs compatriotes par la suite.
- **Transfert au Pôle-Dette BEAC/BCEAO en Afrique francophone**. Ce transfert s'est également poursuivi à un rythme accéléré. Ce Pôle a ainsi participé à la mission en Guinée et organisé l'atelier sur la stratégie nationale de désendettement de la République du Congo (voir plus haut). DRI a également participé au séminaire de la BEAC sur les Meilleures

pratiques institutionnelles en matière de gestion de la dette, qui s'est déroulé du 21 au 24 mai à Ouagadougou et qui a permis d'identifier les réformes institutionnelles prioritaires dans la région relevant de cette institution.

- **Transfert au WAIFEM en Afrique occidentale anglophone**. Ce transfert s'est poursuivi sous la forme d'un accord sur un programme de travail et un budget de deux ans, de même qu'avec la préparation et l'exécution de plusieurs activités collectives, dont une mission de suivi en Gambie (voir plus haut).
- **Transfert au CEMLA en Amérique latine**. Ce transfert s'est vu légèrement retardé par le financement ainsi que le recrutement du coordinateur chargé du programme régional, qui devrait se terminer bientôt. Le Directeur de DRI a visité le CEMLA en mars en vue de discussions enrichissantes sur le programme et les entretiens d'embauche.
- **Site Internet de DRI**. Ce site offre des informations dans les quatre langues concernées (anglais, espagnol, français et portugais), tant dans sa rubrique publique que via son réseau privé, destiné aux gestionnaires de la dette des PPTE.
- **Série de publications**. DRI a commencé la production de la première série de publications.

Les activités ci-dessous sont prévues de juin à septembre 2001 :

- 2 missions d'évaluation de la demande au Burundi et à Madagascar ;
- Supervision de 2 projets consultatifs en stratégie de désendettement et renforcement des capacités au Honduras, au Nicaragua et au Rwanda ;
- 4 ateliers nationaux sur la stratégie de désendettement en République centrafricaine avec le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, au Malawi avec le MEFMI, en Sierra Leone avec le WAIFEM, ainsi qu'au Rwanda ;
- 7 missions de suivi : au Burkina Faso, au Tchad et au Niger (avec le Pôle-Dette) ; ainsi qu'en Bolivie, au Guyana, au Honduras et au Nicaragua (avec CEMLA) ;
- 1 atelier régional sur les négociations de la dette pour l'Afrique francophone avec le Pôle-Dette ;
- 3 ateliers régionaux sur les prévisions macro-économiques et la réduction de la pauvreté ;
- 1 atelier sur la stratégie en matière de dette intérieure pour la région WAIFEM ;
- 1 Atelier de formation des formateurs pour la région MEFMI ;
- 4e Réunion ministérielle des PPTE et 8e Réunion du Comité consultatif du PRC PPTE les 5 et 6 juin, à Londres ;
- audit indépendant du PRC, impliquant tous les partenaires régionaux, les membres du Comité consultatif et les gouvernements des PPTE, à partir de juin ;
- consultations complémentaires avec les PPTE et d'autres partenaires lors de l'Assemblée annuelle FMI/Banque mondiale, y compris une présentation aux séminaires de l'Assemblée annuelle ;
- remaniement du site Internet pour en faire un centre de formation en ligne ; et
- série 2 des publications dans les quatre langues.

Pour en savoir plus sur notre programme de travail récent et futur, rendez-vous sur <http://www.dri.org.uk>

DEVELOPMENT FINANCE INTERNATIONAL : UN PROGRAMME EN PLEINE EXPANSION

Le programme jumeau de DRI, Development Finance International (DFI), aide les pays à renforcer leurs propres capacités à surveiller et analyser les mouvements de capitaux privés entrants et sortants, ainsi que leurs répercussions sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ce programme a préalablement reçu le financement des gouvernements du Danemark, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse, afin de travailler avec 14 pays et de les aider à élaborer leurs propres programmes de libéralisation des comptes de capitaux, ainsi qu'à réaliser des études pilotes des mouvements de capitaux. En février 2001, le DFID a octroyé 1,3 million de

d'entrée de jeu, le gouvernement ougandais l'a invité à devenir conseiller technique sur un projet financé par le gouvernement suisse et exécuté par le Département du commerce et de la dette extérieure (DCDE) de la Banque d'Ouganda, ainsi que K2 Consult, qui vise à recenser en profondeur les mouvements de capitaux privés, ainsi que la dette du secteur privé. Après une mission initiale d'évaluation de la demande en février, DFI a aidé le DCDE à organiser une conférence de sensibilisation destinée au secteur privé, qui a été ouverte par le Gouverneur de la Banque d'Ouganda, Emmanuel Tumusiime-Mutebile, et qui a réuni 60 représentants de premier plan du secteur privé et des médias. Cette conférence a été suivie d'un atelier de formation de 3 jours destiné à des fonctionnaires de la Banque centrale, du Bureau des statistiques, du ministère du Commerce et de l'Industrie, ainsi que de l'administration chargée de l'investissement, qui mettront en œuvre le recensement. La présence à l'atelier de Fred Ruhakana, du MEFMI, a rapidement démontré le degré de

privés. Les missions sont déjà sur le terrain et leurs résultats figureront au prochain bulletin d'information.

Les projets par pays qui ont précédé le lancement du programme de DRI se poursuivent également de manière satisfaisante. Le recensement tanzanien s'est achevé et a recueilli les réponses de 70 % des entreprises (représentant, selon des estimations, 90 à 95 % de l'actif et du passif extérieur). L'atelier de clôture, qui doit soumettre les résultats de cette enquête au secteur privé et convenir de la démarche à suivre ultérieurement, est prévu fin mai. Au Ghana, le groupe spécial national a tenu une formation de recyclage destinée aux recenseurs et contrôleurs de recensement, qui démarrera en mai. Le Guyana lancera également ses recensements en mai. Les nombreuses autres demandes formulées par des gouvernements à revenu faible et intermédiaire démontrent l'urgence des besoins en renforcement des capacités dans ce domaine, qui contribuera de manière décisive à la stabilité des mouvements de capitaux privés, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté à long terme dans les pays en développement. Au cours des six prochains mois, le programme de travail de DFI englobera les éléments suivants : formation initiale, sensibilisation du secteur privé et lancement des recensements en Gambie, au Malawi et en Zambie, missions de suivi afin d'assister ces gouvernements au besoin, et achèvement de deux de ces recensements (outre ceux du Ghana et du Guyana) d'ici la fin de l'année. Les sept pays, ainsi que d'autres invités en raison de leurs compétences ou de leur demande de recensements analogues, seront ensuite invités à un atelier international, afin de dresser le bilan et d'établir les meilleures pratiques futures concernant le suivi ainsi que l'analyse liée aux mouvements de capitaux privés, ainsi qu'à la dette du secteur privé. DRI développera également la liaison avec tous ses partenaires régionaux potentiels, ainsi qu'avec les institutions internationales sur ces questions, afin de maximiser la complémentarité de l'assistance offerte à tous les pays.



Atelier d'ouverture sur la Surveillance des mouvements de capitaux privés dans les pays en développement

€ stg au programme de DFI, en vue d'un programme pilote destiné à mettre en œuvre des codes et normes internationaux, en aidant les pays à surveiller les mouvements de capitaux privés, ainsi que la dette extérieure du secteur privé. Ce don témoigne de la méthodologie unique de DFI, qui répond aux meilleures pratiques internationales, tout en adaptant des méthodes concrètes aux besoins de chaque pays et en mettant l'accent sur les organismes publics de coordination, la formation du personnel et la sensibilisation du secteur privé. Le programme a démarré en beauté. Presque

coopération qui existe entre DRI et les institutions partenaires régionales dépendant des pays en développement, pour la mise en œuvre du programme. Cette collaboration s'appuie sur des accords de coopération existants avec DRI, de même que sur la fusion des compétences du MEFMI et de DFI en matière d'enregistrement des mouvements de capitaux privés. Peu après, les gouvernements de la Gambie, du Malawi et de la Zambie ont invité DFI à se charger des missions initiales, afin d'aider à établir les groupes spéciaux, ainsi que les plans de mise en œuvre/formation/sensibilisation destinés aux recensements des mouvements

Amélioration du transfert des données issues de CS-DRMS

L'un des éléments clés concernant l'analyse de viabilité de la dette consiste à pouvoir transférer les données de la dette facilement et correctement depuis les systèmes d'enregistrement nationaux, tels que CS-DRMS, vers des logiciels de simulation comme Debt-Pro™ et DSM+. Afin d'améliorer et de renforcer le lien existant en matière de transfert des données de la dette de CS-DRMS vers Debt-Pro™, Yvonne Quansah, du Ghana, ainsi que Mosito Khethisa, du Lesotho, tous deux utilisateurs accomplis de CS-DRMS, ont collaboré avec le Secrétariat du Commonwealth et DRI. Ils ont également préparé une nouvelle documentation détaillée expliquant comment utiliser les liens permettant de transférer les données de CS-DRMS. Le nouveau lien amélioré CS-DRMS/Debt-Pro™, mis à jour par Anna Velasová Koné du Mali, ainsi que la documentation, sera testé en Gambie et lors du prochain atelier DRI/MEFMI de formation des formateurs.

TECHNICAL QUESTIONS

À quelle proportion d'allègement de la dette les PPTE peuvent-ils aspirer auprès des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris ?

En principe, les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris sont censés assurer un allègement de la dette comparable à celui du Club de Paris – c'est-à-dire, au titre des Termes de Cologne, 90 % de réduction en VA, ou plus ou moins si cela est considéré nécessaire au point d'exécution. Dans la pratique toutefois, tous les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris n'accepteront pas ces conditions. Outre la recherche de la comparabilité par rapport aux créanciers du Club de Paris en termes de VA, les PPTE doivent aussi veiller à négocier un allègement équivalent en termes de liquidité. Par exemple, certains créanciers non membres du Club de Paris assureront un allègement équivalent à 90 % en VA, mais demanderont à ce que les 10 % restants soient remboursés immédiatement, au lieu d'être rééchelonnés à long terme, ce qui signifie un allègement inférieur en termes de liquidité. Par ailleurs, il se peut que d'autres créanciers hors du Club de

Paris accordent des rachats ou conversions de dettes, mais assortis d'une échéance de remboursement plus courte en devise étrangère ou locale, ce qui signifie qu'en réalité une plus forte réduction est nécessaire pour bénéficier d'un traitement comparable à celui du Club de Paris.

Le tableau ci-dessous contient les informations les plus récentes concernant les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris. Il convient d'en signaler les grandes lignes suivantes:

- L'Algérie, l'Argentine, le Brésil, l'Égypte, le Maroc, la République tchèque, la Slovaquie et la Thaïlande offrent un allègement de la dette dans des conditions équivalentes à celles du Club de Paris.
- La Chine (RP) a accepté d'annuler toutes les dettes d'aide et militaires dues par les PPTE africains, bien que la dette non concessionnelle sera uniquement rééchelonnée dans des conditions non concessionnelles.
- Selon les informations actuelles, la Bulgarie, le Fonds de l'émirat, le Fonds oman, la Hongrie, l'Inde, la Pologne, la Roumanie et l'ancienne Yougoslavie, offrent des conditions

inférieures à celles du Club de Paris, en rééchelonnant ou refinançant dans des conditions moins concessionnelles, bien que certains se soient montrés disposés à se rapprocher des Termes de Cologne.

- Pour certains créanciers, notamment la Chine (RP), la Chine (Taiwan) et l'Égypte, le maintien de bonnes relations politiques constitue un facteur particulièrement déterminant en matière d'allègement de dettes.
- Bien que la classification de certains créanciers, tels que les Fonds koweïtien et saoudien, ait prêté à confusion par le passé, il a été convenu que tous ces créanciers sont des créanciers bilatéraux, et non pas multilatéraux : l'allègement de la dette doit être assuré en conséquence.

Comme toujours, nous serions reconnaissants aux PPTE et autres de nous apporter des informations supplémentaires sur les plus récentes conditions d'allègement négociées avec les créanciers hors du Club de Paris. La rubrique privée du site Internet de DRI offrira prochainement de plus amples informations concernant les meilleures conditions possibles pour les créanciers spécifiques.

ALLEGEMENT DE DETTE OCTROYE PAR LES CREANCIERS NON MEMBRES DU CLUB DE PARIS AU TITRE DE L'INITIATIVE PPTE

Algérie	Rééchelonnements concessionnels comparables à ceux du Club de Paris, Option A ou B
Argentine	Conversions de dette / Echange contre des bons EU avec décôte jusqu'à 90 %
Brésil	Rééchelonnements concessionnels comparables à ceux du Club de Paris, Option B
Bulgarie	Rééchelonnements non concessionnels
Chine (R.P.)	Rééchelonnements non concessionnels de dette non concessionnelle Annulation de la dette assistance & militaire des PPTE africains
Chine (Taiwan)	Refinancement des nouveaux emprunts à condition que de bonnes relations politiques soient maintenues
Corée, R. D. P.	Rééchelonnements concessionnels et non concessionnels de dette Report de dette sans intérêt Conversions/paiement en monnaie locale
Egypte	Rééchelonnement concessionnels comparables à ceux du Club de Paris pour les pays entretenant d'étroites relations politiques
Ex-Yougoslavie	Rachats ou conversions comprenant des réductions de 40 % à 50 % La dette est souvent vendue à des institutions commerciales
Fonds émirats	Rééchelonnements très peu concessionnels (aucune année de grâce et 7 ans de maturité)
Fonds irakien	Report de dette / rééchelonnements concessionnels
Fonds koweïtien	Pré-Initiative PPTE : rééchelonnements très peu concessionnels (aucune année de grâce et 7 ou 15 ans de maturité) / Post Initiative : au cas par cas, y compris rééchelonnements concessionnels
Fonds omanais	Rééchelonnements très peu concessionnels (2 ans de grâce et 12 ans de maturité)
Fonds saoudien	Pré- Initiative PPTE : rééchelonnements très peu concessionnels (aucune année de grâce et 7 ou 15 ans de maturité) / Post Initiative : au cas par cas
Hongrie	Rééchelonnements non concessionnels / conversions
Inde	Rééchelonnements non concessionnels de dette non concessionnelle
Lybie	Propositions de conversions en termes très chers
Maroc	Rééchelonnements concessionnels comparables à ceux du Club de Paris, Option B
Pologne	Rééchelonnements non concessionnels ou propositions de conversion (réduction de 33 %)
République tchèque	Rachats comprenant des réductions de 89 % à 90 %
Roumanie	Préférence pour les conversions, réductions non définies clairement
Slovaquie	Rachats comprenant des réductions de 80 % à 90 %
Thaïlande	Discussions sur rachats et conversions, avec des réductions comparables à celles du Club de Paris

Debt Relief International